

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 92-53 du 03 Mars 1992

portant nomination de Responsables  
dans certains Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991. ;
- VU Le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR Proposition respective des Ministres concernés ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 Février 1992 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées :

- Au Ministère des Travaux Publics et des Transports :

CABINET DU MINISTRE

- Conseillers Techniques : Messieurs : - Anatole NOUNAWON et  
- Idrissou TCHEMEGNON

DIRECTIONS TECHNIQUES

- Directeur des Routes et Ouvrages d'Art : Monsieur Alexandre Kpèdétin DOSSOU
- Directeur du Fonds Routier : Monsieur Venance AMOUSSOUGA

- Directeur des Etudes Techniques : Monsieur Sévérin KPANOU
- Directeur de la Marine  
Marchande : Monsieur Alain Martial DEHOUE

ORGANISMES SOUS TUTELLE

- Directeur Général du Centre National  
d'Etudes et de Recherches des  
Travaux Publics (CNERTP) : Monsieur Mamoudou  
MOUSTAPHA-SOULE
- Directeur Général de la Société  
Béninoise des Manutentions  
Portuaires : Monsieur Théodore  
Ahoumènou AHOUASSOU

Au Ministère de la Justice et de la Législation

CABINET DU MINISTRE

- Directeur de Cabinet : Madame Fernande QUENUM
- Directeur Adjoint de  
Cabinet : Monsieur André LOKOSSOU
- Conseillers Techniques : Messieurs : - René Louis KEKE et  
Jean-Baptiste MONSI  
( cumulativement avec  
ses fonctions actuelles)

Au Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de  
l'Urbanisme

- Conseiller. Technique : Monsieur Vincent LEGBA.

Au Ministère de l'Education Nationale

- Conseiller Technique à l'Enseignement  
Primaire : Monsieur Honoré Koï  
CHINCOUN
- Directeur de l'Enseignement  
Secondaire : Monsieur Antoine Comlan  
HOUEGBE HOUNDJOHON
- Directeur de l'Enseignement  
Primaire : Monsieur Mouhamed  
JACQUET.

.../...

- Directeur de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education ( INFRE ) : Monsieur Moubachrou GBADAMASSI
- Directeur Général du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique : Monsieur Nestor AHO
- Secrétaire Général de la Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO : Monsieur Ayouba BABIO
- Directeur de l'Office du Baccalauréat : Monsieur Mathias D. EKPODESSI

- UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN

- Recteur : Monsieur Lucien A. Gbénou CHEDE
- Vice Recteur : Monsieur Valentin Akpadji AGBO
- Secrétaire Général : Monsieur Roger N'TIA

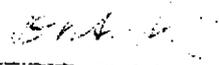
DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE L'ENSEIGNEMENT

- Directeur Départemental de l'Enseignement de l'Atacora : Monsieur Kouman'yo BIO GUENE
- Directeur Départemental de l'Enseignement de l'ATLANTIQUE : Monsieur Calixte Enaboua COSSI
- Directeur Départemental de l'Enseignement du Borgou : Monsieur Orou Yérima KOROGONE IGARI
- Directeur Départemental de l'Enseignement du Mono : Monsieur André Gbègan KAKPO
- Directeur Départemental de l'Enseignement de l'Ouémé : Madame DOSSOU née HOUNTONDJI Dofonsu Grâce
- Directeur Départemental de l'Enseignement du Zou : Monsieur Rémy GUEDEGBE

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 03 Mars 1992

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



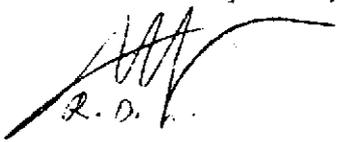
Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire  
Général à la Présidence de la  
République,



Désiré VIEYRA

Le Ministre des Travaux  
Publics et des Transports,



Rigobert LADIKÉPO  
Ministre intérimaire

Le Ministre de la Justice  
et de la Législation,



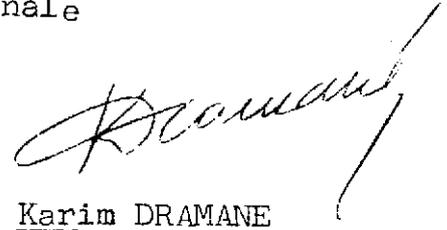
Yves YEHOUESSI

Le Ministre de l'Environnement  
de l'Habitat et de l'Urbanisme,



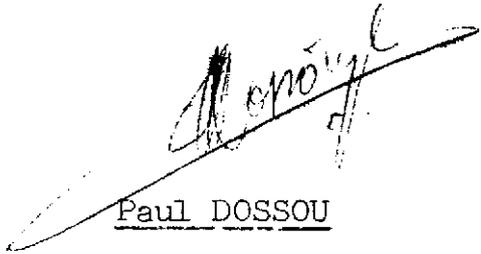
Eustache SARRE

Le Ministre de l'Education  
Nationale



Karim DRAMANE

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 4 ME/SGPR 2 CC 1 AUTRES MINISTERES 20  
MTPT- MEHU-MEN-MF-MJL 10 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DP-DLC-INSAE 3 UNB-  
FASJEP-ENA 3 IGE 2 DCCT 1 GCONB 1 INTERESSES 28 JORB 1.-